



⦿ CFA-AH ⦿ CFPPA

CS ARROSAGE INTÉGRÉ Certificat de Spécialisation

Diplôme
en cours de
rénovation

Niveau IV

Formation d'ouvrier qualifié

Formation sur 1 an, année scolaire de septembre à juin



MÉTIERS

Le titulaire du certificat de spécialisation option Arrosage intégré est capable de réaliser les activités suivantes :

- ⦿ Il participe à l'organisation des chantiers d'arrosage automatique,
- ⦿ Il réalise les travaux d'installation,
- ⦿ Il assure la maintenance des systèmes d'arrosage pour le compte des clients,
- ⦿ Il peut assurer l'encadrement d'une équipe dans le cadre de la réalisation d'un chantier d'arrosage,
- ⦿ Il communique dans l'entreprise et hors de l'entreprise,
- ⦿ Il participe à la conception de projets d'arrosage.

Secteur d'activités : Entreprises de jardins espaces-verts intégrant une activité arrosage intégré, Entreprises spécialisées du BTP, de l'irrigation-drainage (distribution, installation)...

Types d'emplois accessibles : Ouvrier paysagiste, spécialisé en arrosage intégré.

PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ADMISSION

- ⦿ **Formation Initiale Apprentissage :** Apprentis 16/29 ans, ayant signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur professionnel. Formation rémunérée.
- ⦿ **Formation Professionnelle Continue :** Adulte, ayant signé un contrat de professionnalisation avec une entreprise du secteur professionnel et tout autre public (salarié, demandeur d'emploi, autre). Accès à la formation après étude des demandes individuelles. Formation rémunérée suivant statut : CIF, Contrat de professionnalisation, Programme Régional Qualifiant, Auto-financement, Financement Pôle emploi, Congé de Formation Professionnel....).

RECHERCHE D'ENTREPRISE pour Apprentis et Demandeurs d'emploi dans le cadre d'un Contrat de professionnalisation :

Un développeur vous accompagne dans cette démarche. Contact au 07 86 87 29 80

CONDITIONS D'ACCÈS : être titulaire du BP Travaux paysagers ou Bac Pro Travaux Paysagers ou BTA Aménagement de l'espace qualif. prof. CG chantiers paysagers ou Bac techno Sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement spécialité technologie des aménagements ou BTS Aménagements paysagers. **Accès par autre diplôme :** être titulaire d'un autre diplôme ou titre de niveau au moins équivalent à celui du diplôme de référence mais dont le contenu n'est pas en rapport avec celui-ci sous réserve d'une durée de formation plus longue. **Accès par expérience professionnelle :** justifier d'un an d'activité professionnelle agricole à temps plein ou trois ans d'activité professionnelle à temps plein dans un autre secteur. **Condition de délivrance du diplôme :** justifier d'une année d'activité professionnelle à temps plein à la date d'évaluation de la dernière unité capitalisable.

QUALITÉS REQUISES DE L'APPRENANT

- ⦿ Passion du travail soigné, rigueur,
- ⦿ Capacité à travailler en équipe,
- ⦿ Sens de l'initiative et de la polyvalence.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ⦿ Acquérir des connaissances théoriques et techniques pour assurer la gestion de l'installation et de la maintenance d'un arrosage intégré, d'entretenir des systèmes d'arrosage d'un terrain de golf, de terrain de football ou de particulier,
- ⦿ Réaliser des rénovations, extensions des systèmes d'arrosage sur des surfaces de jeu engazonnées ou chez des particuliers,
- ⦿ Compléter une formation qualifiante dans le domaine de l'aménagement de l'espace.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- ⦿ Enseignements orientés vers la pédagogie de projets : composés de cours, travaux pratiques, travaux dirigés, sorties «terrain», visites d'entreprises, rencontres de professionnels du secteur de l'aménagement paysager, séminaire, ...
- ⦿ Pôle aménagements paysagers, équipements performants, laboratoires spécialisés, salles informatiques, Hall hydraulique, atelier électrique, initiation à la mini pelle en sécurité
- ⦿ Équipe pédagogique expérimentée, anciens professionnels. Suivi individualisé. Réseau de partenaires,
- ⦿ Association de lycéens, étudiants, stagiaires. Association sportive. Multiples activités. Cadre de travail agréable...

POURSUITE D'ÉTUDES

Le CFA-AH et le CFPPA proposent d'autres options de CSA : CSA Constructions paysagères, CSA Taille, soins des arbres

100% Nature
ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES

LYCÉE AGRICOLE
Marie DURAND
Voie Initiale Scolaire

CFA-AH du GARD
Voie Initiale
Apprentissage

CFPPA du GARD
Voie Professionnelle
Continue

Domaine de Donadille
Exploitation agricole
à vocation pédagogique



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



la Région
Languedoc
Roussillon

Diplôme délivré en fonction des résultats obtenus aux contrôles des unités capitalisables. Les UC (unités capitalisables) sont des unités d'évaluation capitalisables, indépendantes les unes des autres et pouvant être obtenues dans n'importe quel ordre. Le diplôme du CSA est délivré dès lors que l'ensemble des UC qui le constituent sont obtenues. Les durées prévisionnelles des UC sont susceptibles d'ajustements. Validité des composantes acquises : 5 ans

PROGRAMME DE LA FORMATION

Formation essentiellement pratique sur le terrain

Pratique soutenue de la discipline sur les chantiers école

	APPRENTIS 16/29 ans	ADULTES
<p>⊙ UC 1 : Être capable de préparer un chantier d'installation d'arrosage conformément au cahier des charges dans le souci de préserver la ressource en eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La faisabilité du projet, ✓ Préparer les matériels et fournitures, ✓ Planifier les tâches à réaliser. 	88 h	88 h
<p>⊙ UC 2 : Être capable de réaliser une installation d'arrosage conformément au cahier des charges et dans le respect des règles de sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Implanter le réseau sur le terrain, ✓ Réaliser les terrassements, ✓ Poser le réseau de canalisations, ✓ Installer les diffuseurs d'eau, ✓ Installer les accessoires du réseau. 	100 h	100 h
<p>⊙ UC 3 : Être capable d'assurer la mise en eau et la maintenance d'une installation d'arrosage :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre le réseau sous pression, ✓ Assurer la maintenance du réseau, ✓ Présenter le fonctionnement de l'installation au client. 	260 h	260 h
<p>⊙ UC 4 : Être capable d'encadrer un chantier d'installation d'arrosage :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Encadrer les ouvriers, ✓ Organiser le chantier en fonction du cahier des charges, ✓ Contrôler la conformité des travaux. 	80 h	80 h
Initiation à la conduite en sécurité (mini pelle, chargeur) :	16 h	16 h
PASSAGE DU PERMIS REMORQUE.....	16 h	16 h
DURÉE DE LA FORMATION	560 heures réparties sur 16 semaines	560 heures réparties sur 16 semaines

DURÉE DE LA FORMATION

La formation se déroule à Rodilhan sur 1 an de septembre à juin, Formation alternée avec des semaines en entreprise.

HÉBERGEMENT

De conception récente, l'internat accueille les apprenants en chambres collectives avec espaces de travail aménagés

oui

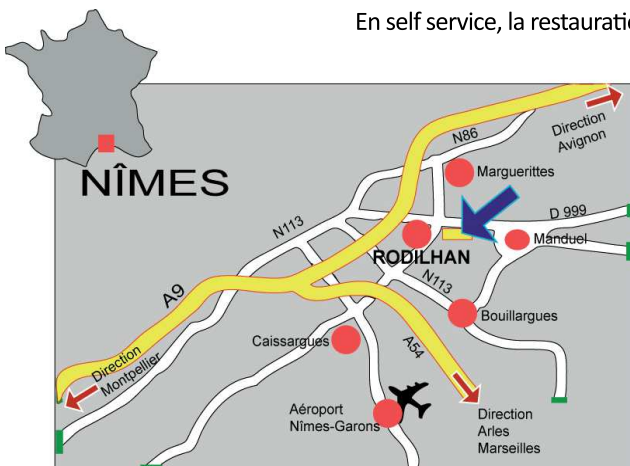
suivant disponibilités

RESTAURATION

En self service, la restauration est assurée du lundi midi au vendredi midi inclus

oui

oui



TRANSPORTS

Desserte directe par autocars

Nîmes Rodilhan, Beaucaire Rodilhan ou Tarascon Rodilhan

Autres services autocars

Desservant Nîmes avec correspondances scolaires Nîmes Rodilhan

Train

En gare de Nîmes. La Gare routière est très proche de la gare SNCF

Avion

Aéroport de Nîmes-Garons

Apprentis 16-29 ans
CFA-AH du GARD
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfa.gard@educagri.fr

Adultes
CFPPA du GARD
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
✉ cfppa.nimes@educagri.fr